Nuisances festives, des tests qui font pschitt

Mardi soir, Bertrand Delanoë présentait un premier bilan des mesures mises en place pour concilier vie nocturne et tranquillité des riverains.

Réconcilier la ville qui dort, la ville qui travaille et la ville qui s'amuse. Voilà le chantier auquel s'est attelée la Mairie de Paris en organisant, il y a deux ans, les états généraux de la nuit. Vingt-quatre mois plus tard, la Ville, qui a reconnu l'importance de la vie nocturne en termes de développement économique et de maintien du lien social, compte poursuivre dans la voie de la médiation.

Deux mesures phares ont été expérimentées ces derniers mois afin de concilier attentes des professionnels de la nuit, souvent menacés de fermeture administrative pour tapage nocturne, et le droit au repos des habitants. La première, baptisée «Les Pierrots de la nuit», consistait à faire circuler des artistes dans les rues les plus agitées de la capitale, pour inciter les noceurs, par le biais de sketchs ou d'animations silencieuses, à baisser d'un ton. «Ils ont été bien accueillis et s'avèrent efficaces sur le moment. Mais pas sur le long terme: au bout d'un quart d'heure, une demiheure au plus, le volume sonore remonte», reconnaît Mao Peninou, adjoint au maire chargé du dossier de la nuit. Bilan mitigé, donc.

Le recours aux «chuteurs»

Autre expérience, mise en place en collaboration avec **Bruitparif**: l'installation de cinq sondes acoustiques sur les façades de plusieurs bars très animés du quartier Oberkampf. Testés tout l'été, ces capteurs enregistraient le niveau sonore à l'extérieur des bars. En cas de décibels trop élevés, un SMS était envoyé au gérant de l'établissement pour qu'il puisse

raisonner ses clients. La démarche a certes relancé le dialogue entre riverains et patrons de bar, mais l'efficacité du dispositif, qui a coûté 20.000 euros, n'est pas évidente. Si le bilan devrait être publié dans une quinzaine de jours, le collectif Riverains Jean-Pierre Timbaud, partie prenante de l'opération, a déjà publié le sien. Il n'est pas concluant. Le collectif parle même d'un «désastre à la mesure des espoirs suscités par des mois de concertation». Élisabeth Bourguinat, porte-parole du réseau Vivre Paris, qui milite pour le droit de dormir la nuit, note que «seuls les "chuteurs" employés par les bars pour calmer les clients obtiennent des résultats tangibles». Faudra-t-il poster un **chuteur** devant chacun des 800 débits de boissons ouverts la nuit recencés par la Préfecture de Police? Autre piste privilégiée par la Ville: déplacer la fête en périphérie, sur des sites peu habités ou sur les futures berges piétonnes. Luc Gwiazdzinski, qui a mené de nombreuses études sur la nuit dans diverses métropoles, rappelle que les temps d'arrêts d'activités autrefois constatés la nuit se raccourcissent: «La nuit n'est pas que festive, 18 % des Européens travaillent de nuit. C'est aussi la nuit qu'on refait le monde, qu'on expérimente de nouvelles approches qui s'appliqueront à la société diurne. La question de vivre ensemble à toute heure est donc une vraie belle question politique.»

http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/10/02/01016-20121002 ARTFIG00683-nuisances-festives-des-tests-qui-font-pschitt.php